



Plan de formation des fonctionnaires territoriaux.

Par **Guardian**, le **11/04/2011** à **16:04**

Bonjour,

Mon employeur (une mairie) m'oblige à faire une formation dite "intra" (organisé dans les locaux de la mairie et non sur le site formateur) et dans le cadre du plan de formation des fonctionnaires territoriaux.

Dans mon travail j'ai une pause consécutive de 3H au total et je garde ma fille sur ce temps de pause, hors la formation se déroule sur ce temps de pause.

Suis je obligé de participer à cette formation ou puis je refuser sous prétexte que je suis pas disponible car je garde ma fille et que j'ai aucuns moyens autres pour la garder ????

Merci de votre réponse.